



# Assemblée générale

Distr. générale  
17 août 2012  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-septième session

Point 20 h) de l'ordre du jour provisoire\*

### Développement durable

## Harmonie avec la nature

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis suite à la demande faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/204. Conformément à cette résolution, le Secrétaire général a également organisé, le 20 avril 2012, le deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière, pour contribuer et aider activement et concrètement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012. Le rapport s'attache à retracer l'évolution des relations entre les êtres humains et la nature, en faisant fond sur les principaux points débattus lors de l'échange de vues, notamment sur les aspects scientifiques et économiques. On y trouvera des recommandations concrètes visant à aider les États Membres à examiner la question plus avant.

---

\* A/67/150.



---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
Site Web sur l'harmonie avec la nature .....	3
II. Interaction de l'homme avec la Terre .....	4
A. Évolution de l'influence massive et croissante de l'homme sur la Terre .....	5
B. L'anthropocène – une nouvelle époque géologique .....	6
III. Transition vers une vie en harmonie avec la nature .....	8
IV. Fondement éthique de la relation entre l'homme et la Terre .....	14
V. Conclusion .....	15
VI. Recommandations .....	16

## I. Introduction

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 66/204 intitulée « Harmonie avec la nature », a prié le Secrétaire général d'organiser, à sa soixante-sixième session, un échange de vues qui aura lieu lors d'une séance plénière de l'Assemblée prévue à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Terre nourricière, le 20 avril 2011, et auquel participeront les États Membres, des organismes des Nations Unies, des experts indépendants et d'autres parties intéressées, afin de contribuer concrètement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012.

2. L'échange de vues de l'Assemblée générale a permis d'examiner de quelle manière l'activité humaine influe sur le système terrestre, en ciblant notamment les secteurs où ses effets modifient déjà la capacité régénératrice de la planète. Ce fut l'occasion d'échanger des idées et des expériences sous des angles multiples, en prêtant une attention particulière aux contributions de la science et de l'économie. Le présent rapport s'appuie sur les questions débattues lors de l'échange de vues.

3. La contribution du processus « Harmonie avec la nature » à la promotion du développement durable s'est traduite, dans les faits, par sa reconnaissance dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (« L'avenir que nous voulons », résolution 66/288), adopté par l'Assemblée générale le 27 juillet 2012. La vie en harmonie avec la nature implique une relation équitable et équilibrée avec la Terre, source et moyen de subsistance de l'humanité. Cette relation repose aussi bien sur un profond respect de la Terre et sur la reconnaissance de la nécessité vitale pour la planète de continuer à exister et à prospérer, que sur l'acceptation de la responsabilité de l'humanité envers la restauration de la santé et de l'intégrité du système terrestre. Cette réaffirmation de la reconnaissance de la relation entre l'humanité et la Terre confirme que l'existence humaine est indissociable de la nature et ouvre la voie pour agir en conséquence. Le document final note que certains pays reconnaissent les droits de la nature dans le cadre de la promotion du développement durable. Il reconnaît également que notre planète est appelée « Terre nourricière » un peu partout dans le monde.

### Site Web sur l'harmonie avec la nature

4. Dans sa résolution 66/204, l'Assemblée générale prie également le Secrétaire général de continuer à utiliser le portail d'information sur le développement durable, géré par le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales, pour réunir des éléments d'information et des suggestions sur toute formule ou activité propre à promouvoir une approche globale du développement durable en harmonie avec la nature visant à mieux intégrer les travaux menés dans toutes les disciplines scientifiques, y compris les exemples d'exploitation fructueuse des connaissances traditionnelles, et la législation existante à l'échelle nationale. Le site Web consacré à l'harmonie avec la nature a été lancé lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Il est consultable à l'adresse suivante : [www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir également les résolutions 65/164 et 66/204.

5. Le site Web sur l'harmonie avec la nature présente une vue d'ensemble des droits nationaux, en soulignant la présence de la question environnementale dans les constitutions du monde entier. Chaque page nationale présente des extraits de la législation du pays, y compris de la constitution nationale, faisant spécifiquement référence à l'environnement, et précise à quand remonte l'introduction de la question environnementale dans la constitution du pays. Pour les pays n'ayant pas intégré l'environnement à leur constitution, le site référence l'introduction des lois sur l'environnement les plus adaptées.

6. Du fait du nombre et de la longueur des lois sur l'environnement et des articles des constitutions ayant vu le jour au fil des ans dans les différents États Membres, ce site n'a pas pour objectif de présenter tous les textes législatifs sur l'environnement, mais uniquement les principaux adoptés à l'échelle nationale. Il fournit un aperçu de l'évolution de la sensibilisation à l'environnement dans le monde, ainsi que des informations sur les progrès juridiques accomplis sur la voie du développement durable.

7. En application de la résolution 66/204 de l'Assemblée générale, les rubriques ci-dessous s'appuient sur les principales questions débattues lors de l'échange de vues sur l'harmonie avec la nature, notamment sur les aspects scientifiques et économiques.

## **II. Interaction de l'homme avec la Terre**

8. Toute l'histoire de notre espèce tient dans l'époque géologique couramment appelée « holocène » (la relativement courte période de l'histoire de la planète s'étendant sur les 10 000 dernières années). Durant cette époque, l'humanité a considérablement influé sur chaque aspect de l'environnement terrestre. En effet, pratiquement tous les écosystèmes de la planète portent la trace de notre présence.

9. L'aspect le plus connu de l'influence humaine sur l'environnement est sans doute le changement climatique. La déforestation de vastes surfaces, parfois la quasi-totalité d'un continent, engendre l'érosion et la disparition d'immenses parcelles; les terres riches se désertifient; les anciennes formations glacières fondent; et des espèces sont en voie d'extinction. Les éléments nutritifs des engrais se déversent dans les cours d'eau, ce qui crée de vastes étendues de littoral dépourvues de vie, à l'exception de la prolifération d'algues. La quantité de dioxyde de carbone dans l'atmosphère aurait atteint son niveau le plus élevé de ces 15 derniers millions d'années.

10. De plus en plus de scientifiques défendent la théorie selon laquelle nous sommes entrés dans une nouvelle époque géologique, qu'ils ont baptisée « anthropocène ». Ce terme est très largement utilisé, en particulier depuis la publication d'un article par Paul Crutzen et Eugene Stoermer, en 2000<sup>2</sup>, pour définir l'époque actuelle, caractérisée par l'altération profonde, du fait des activités humaines, de nombreux états et processus importants du point de vue géologique, à savoir :

---

<sup>2</sup> Crutzen, P. J., et E. F. Stoermer, « The Anthropocene », *Global Change Newsletter*, vol. 41 (2000).

- a) Érosion et transport des sédiments liés à divers processus anthropiques, y compris la colonisation, l'agriculture, l'urbanisation et le réchauffement climatique;
- b) Modification de la composition chimique de l'atmosphère, des océans et des sols, notamment d'importants changements dus à l'homme dans la répartition des éléments tels que le carbone, l'azote, le phosphore et divers métaux;
- c) Conditions du milieu engendrées par ces perturbations, notamment réchauffement climatique, acidification de l'océan et extension des « zones mortes » océaniques;
- d) Modification de la biosphère terrestre et marine, du fait de la disparition d'habitats, de la prédation, des invasions d'espèces et des transformations physiques et chimiques précitées<sup>3</sup>.

11. Ces évolutions sont toutes interdépendantes et il existe un risque de réaction en chaîne pouvant nous réserver un avenir bien différent de tout ce que nous avons pu connaître jusqu'à présent. Les rubriques suivantes reviennent sur les principales activités humaines à l'origine des conditions du milieu actuelles.

## A. Évolution de l'influence massive et croissante de l'homme sur la Terre

12. La Terre a plus de 4,5 milliards d'années. La dernière période géologique, le quaternaire, comportait deux époques, le pléistocène et l'holocène. Cette dernière, de loin la plus courte à l'échelle des temps géologiques, a débuté il y a environ 10 000 ans et se caractérise par des changements climatiques observables en étudiant la calotte glaciaire du Groenland.

13. L'holocène est la dernière d'une série de changements climatiques interglaciaires qui ont ponctué le rude climat glaciaire des 2 derniers millions d'années. Ce sont des raisons pratiques qui ont conduit à en faire une époque. Beaucoup de sédiments de surface sur lesquels nous vivons (sols, dépôts fluviaux, deltas et plaines côtières) se sont formés durant cette époque.

14. *L'Homo habilis* figurait parmi les premières espèces du genre *Homo*. Son origine remonte à 1 à 2 millions d'années, en Afrique orientale. Depuis lors, au cours de plusieurs siècles d'évolution, les êtres humains ont largement modifié la planète et ses écosystèmes, du fait de leurs multiples activités. Ces modifications ont été apportées au moyen de la force brutale complétée au début par des outils primitifs, puis par des outils et technologies de plus en plus sophistiqués.

15. Dès le début de l'holocène, les traces des activités humaines se multiplient, principalement avec l'essor de l'agriculture dans le croissant fertile du Moyen-Orient et ailleurs dans le monde. Le passage d'une civilisation de la chasse à une civilisation de la chasse et de l'agriculture est clairement observable grâce au pollen contenu dans les strates sédimentaires de l'époque. En outre, on estime que la destruction des forêts liée à l'essor de l'agriculture a pu contribuer à l'élévation des

<sup>3</sup> Commission internationale de stratigraphie, Sous-commission de la stratigraphie du quaternaire, Groupe de travail sur l'anthropocène (<http://www.quaternary.stratigraphy.org.uk/workinggroups/anthropocene>).

niveaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, bien avant la révolution industrielle.

16. Suite à la révolution agricole durant le néolithique, les êtres humains ont commencé à vivre au sein de communautés de plus en plus importantes et, au troisième millénaire avant J.-C., durant l'Âge de bronze, il existait des civilisations bien établies et bien distinctes en Mésopotamie, dans la vallée du Nil, dans le bassin de l'Indus et le long du fleuve Jaune. Durant les millénaires suivants, les cultures urbanisées se sont étendues aux zones tropicales et tempérées de la planète; celles qui se sont établies en Europe, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Chine étaient particulièrement développées au premier millénaire avant J.-C. L'urbanisation s'est accélérée au fil du temps, les premières villes dépassant le million d'habitants étant probablement apparues à la fin du Moyen Âge. À l'heure actuelle, les villes qui comptent entre 10 et 20 millions d'habitants ne sont pas rares, et leur nombre augmente rapidement.

17. L'urbanisation est directement liée à l'explosion de la population mondiale. En 1800, la Terre comptait environ 1 milliard d'habitants. Aujourd'hui, nous en sommes à plus de 7 milliards. Et les prévisions annoncent 9 milliards à l'horizon 2050. Les mégapoles sont désormais l'expression la plus visible de l'existence de l'homme sur la planète, caractéristique de l'anthropocène.

18. Lorsque la population humaine était limitée, son activité économique, même préjudiciable sur le plan local, n'avait guère de conséquences sur l'intégrité du système vital de la planète. La faune et la flore étaient abondantes et résistantes, et l'utilisation de ces ressources par les hommes avait relativement peu de conséquences sur le fonctionnement global de l'écosystème mondial. Mais, de nos jours, en présence de plus de 7 milliards d'être humains sur Terre et de technologies conduisant les économies mondiales à grossir toujours plus, nous vivons à une époque où le système terrestre complexe qui permet la vie sur la planète disparaît plus vite qu'il ne se constitue.

19. Les traces laissées par l'homme pourraient bien être plus profondes que les structures physiques des mégapoles. Par exemple, le dioxyde de carbone atmosphérique a déjà augmenté l'acidité des océans et créé un stress pour de nombreux organismes à la base de nombreuses chaînes alimentaires, d'où des modifications importantes des écosystèmes marins. Ce phénomène conduit à un déclin de la biodiversité mondiale, qui sera observable grâce à l'étude des fossiles.

## **B. L'anthropocène – une nouvelle époque géologique**

20. En 2000, Paul Crutzen, spécialiste de la chimie atmosphérique et lauréat du Prix Nobel, a proposé le concept d'anthropocène, déjà largement débattu au sein de la communauté scientifique, pour caractériser la période actuelle, dans laquelle de nombreux processus clefs sont soumis à l'influence humaine. Ce concept permet d'exprimer de façon saisissante l'importance des modifications environnementales causées par l'homme, et la Commission internationale de stratigraphie étudie actuellement la possibilité de l'intégrer officiellement à l'échelle des temps géologiques.

21. Il est difficile de dater précisément une transition qui s'est opérée à des moments et à des rythmes différents selon les endroits. Deux événements de l'ère

préindustrielle sont reconnus comme marquant le début de l'anthropocène : la vague d'extinction de la mégafaune du pléistocène et l'avènement de l'agriculture, ou « révolution néolithique », au début de l'holocène.

22. La révolution industrielle, qui débuta au Royaume-Uni dans les années 1700, a marqué le déclin de l'agriculture en tant qu'activité humaine dominante et a placé l'espèce humaine sur une trajectoire bien différente de celle de l'holocène. Si, en 1750, la révolution industrielle n'en était qu'à ses débuts, en 1850, elle avait pratiquement complètement transformé le Royaume-Uni et s'était étendue à d'autres pays d'Europe et au monde entier. L'exode rural de cette époque a sans aucun doute constitué l'une des grandes transitions dans l'histoire du développement humain.

23. Les conséquences sur la Terre des activités humaines de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sont nettement observables. En effet, l'étude des glaciers montre le début de l'augmentation des concentrations atmosphériques de plusieurs gaz à effet de serre, notamment le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et le méthane (CH<sub>4</sub>). Rien d'étonnant à ce que cela coïncide avec l'invention, par James Watt, de la locomotive à vapeur, en 1784.

24. L'influence croissante de l'homme sur l'environnement a été reconnue dès 1873, lorsque le géologue Antonio Stoppani parlait, en faisant référence à l'« ère anthropozoïque », d'une « nouvelle force tellurique dont la puissance et l'universalité peut être comparée aux plus grandes forces de la Terre ». En 1926, V. I. Vernadsky, l'un des fondateurs de la géochimie, reconnaissait l'influence croissante de la conscience et de la pensée humaines. Avec Teilhard de Chardin, philosophe français, ils utilisaient le terme « noosphère », ou « sphère de la pensée », pour traduire le rôle croissant de l'intelligence humaine dans la mise en place de notre avenir et de notre environnement.

25. « Man and Nature », ouvrage influent de George Perkins Marsh, est sans doute le premier ouvrage important à s'intéresser aux évolutions mondiales anthropiques. À la même époque, Stoppani inventait le terme « anthropozoïque » pour définir cette période.

26. Durant des millénaires, les hommes ont perçu la nature comme un obstacle à surmonter. Toutefois, au XX<sup>e</sup> siècle, les nouvelles technologies, les combustibles fossiles et l'explosion démographique ont conduit les hommes à recourir de plus en plus aux sols, aux forêts et aux poissons de la planète, dont la consommation dépasse aujourd'hui les capacités de régénération. Par ailleurs, la quantité de gaz à effet de serre s'accroît dangereusement dans l'atmosphère.

27. À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, les effets de la vie humaine sur la planète comprennent l'impact involontaire, bien que parfois connu, des secteurs de l'énergie, de l'industrie et des transports, qui s'est traduit par la pollution de l'air et de l'eau, la dégradation des sols et la pollution sonore et électromagnétique. En outre, beaucoup de conséquences sont volontaires : urbanisation, aménagements paysagers, agriculture extensive, déforestation et construction de barrages<sup>4</sup>.

28. Ces effets de la vie humaine sont présents dans l'atmosphère, la lithosphère, l'hydrosphère, la cryosphère et la biosphère. Les conséquences de l'activité humaine sont si nombreuses et importantes que l'on peut parler d'« anthroposphère » qui

<sup>4</sup> Mark Lawrence, « The Anthropocene – Humans in the Earth System », deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2012 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).

régit ou perturbe les fonctions et cycles étroitement liés des écosystèmes terrestres. Il est urgent d'évaluer les actions envisagées pour lutter contre ces effets, notamment le génie climatique, et il convient de mettre en place des structures de gouvernance appropriées. Par leurs effets collectifs, les êtres humains ont forgé, et forgent encore, la surface et l'atmosphère de la Terre, à l'échelle spatiale mondiale et à l'échelle des temps géologiques<sup>4</sup>.

29. Il existe depuis longtemps une théorie sur les relations entre l'homme et l'environnement, dite « paradigme de l'exceptionnalisme humain », selon laquelle les êtres humains sont indépendants de l'environnement et sont les maîtres de la planète<sup>5</sup>.

30. Les origines historiques de cette doctrine ont été analysées de manière détaillée dans les deux précédents rapports du Secrétaire général sur l'Harmonie avec la nature (A/65/314 et A/66/302). À l'heure actuelle, les scientifiques sont d'avis que cette doctrine scientifique vieille de 300 ans est trop simpliste et mettent en évidence le fait que les substances physiques fonctionnent et existent au travers de relations et contextes hautement complexes, interdépendants et changeants. Les scientifiques ont donc adopté une vision globale du système terrestre caractérisée par le fait que tous les éléments sont interdépendants et que des modifications apportées à un seul de ces éléments affectent le fonctionnement des autres, de multiples façons, le plus souvent inconnues.

### **III. Transition vers une vie en harmonie avec la nature**

31. Lors de la deuxième révolution scientifique des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, de nombreuses hypothèses de la physique newtonienne (dite « mécanique classique ») sur la relation entre l'homme et l'environnement ont été remises en question et modifiées. La physique newtonienne ignorait en effet les théories de la mécanique quantique et de la relativité défendues notamment par Albert Einstein.

32. La pensée scientifique actuelle, influencée par la mécanique quantique, considère le cosmos comme un ensemble complexe et fait d'interconnexions, dans lequel chaque élément est littéralement relié à tout l'ensemble. Toute idée selon laquelle le regroupement de particules constituant notre « moi » est isolé et indépendant est une illusion entretenue par le manque de compréhension de la nature de la réalité<sup>6</sup>.

33. Selon la pensée actuelle dans le domaine de la biologie, le système de la vie sur Terre s'auto-organise aux niveaux moléculaire, cellulaire et embryologique, et les interactions entre les organismes régulent les niveaux de gaz dans l'atmosphère et préservent les conditions permettant l'existence du tout. Des boucles de réaction entre les protéines, les lipides, les acides nucléiques, les cellules, les tissus, les organes et les organismes modifient les structures et fonctions des systèmes et écosystèmes en réaction aux changements environnementaux<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> R. E. Catton et W. R. Dunlap, « Environmental Sociology: A New Paradigm », *The American Sociologist*, vol. 13 (1978).

<sup>6</sup> Capital Institute, « Economics, Finance, Governance and Ethics for the Anthropocene », document de travail du projet Third Millennium Economy (3ME), juin 2012.



34. De nouvelles théories scientifiques apportent également une nouvelle compréhension de la relation de l'être humain à l'environnement. Il n'est pas scientifiquement prouvé que notre espèce est distincte des autres formes de vie et supérieure par nature, ni que nous occupons une place et une fonction privilégiées dans le cosmos. Il est toutefois permis de penser que, en tant que membres de la famille humaine et de la communauté de la vie, nous avons le devoir de faire preuve de prévoyance et d'empathie pour le bien commun<sup>6</sup>.

35. Les institutions, les sphères universitaire, scientifique et économique, et les organisations de la société civile appellent à un changement de la relation entre les êtres humains et la Terre. Avant tout, elles demandent aux hommes de traiter la Terre avec respect, ce qui n'est possible que s'ils changent leur façon de percevoir leur relation à la nature. En outre, elles invitent les êtres humains à se considérer non comme les maîtres, mais comme les gardiens de la Terre. Un tel changement est indispensable à la survie de notre espèce à tous les niveaux (environnemental, social et économique), et il nous faut absolument évoluer et faire évoluer notre rôle dans le monde.

36. Les scientifiques et les spécialistes des domaines tels que la sociologie, l'économie et le droit de l'environnement observent que les changements et évolutions scientifiques remarquables des deux siècles passés n'ont pratiquement pas lieu de citer dans l'économie contemporaine. D'après eux, le système économique actuel repose confortablement sur le paradigme de l'exceptionnalisme humain et fonctionne comme si la Terre appartenait aux êtres humains et comme si l'environnement était un sous-ensemble de l'économie humaine.

37. Pourtant, depuis le début des années 60, les scientifiques et les spécialistes d'autres domaines ne cessent de nous rappeler que de telles hypothèses ne correspondent pas à la réalité scientifique. L'humanité et ses objectifs économiques doivent être considérés comme faisant partie intégrante du système terrestre, d'un tout, et non comme une entité distincte de la planète et de son environnement changeant. Les hommes doivent admettre que le moment est venu de servir la planète, au lieu de l'utiliser pour atteindre nos objectifs économiques. D'un point de vue scientifique, il est évident que les atteintes à l'environnement pour servir les besoins de l'économie humaine ne peuvent que nous nuire. En réponse à cela, les décideurs commencent lentement à envisager une action concertée pour remédier à la situation.

38. Les économistes, y compris les économistes spécialisés en environnement, remettent en question les principes de base de l'économie néoclassique, ainsi que son objet. L'objectif fondamental de la théorie économique doit-il être de continuer à soutenir la croissance d'une richesse extrême pour une minorité, ce qui détruit le bien-être social et l'environnemental global, ou l'économie devrait-elle se transformer pour préserver et accroître l'intégrité, la faculté de récupération et la beauté de la vie, offrant ainsi à tous une existence riche et épanouissante et promouvant des communautés saines et équilibrées sur le plan environnemental?

39. Rares sont les systèmes éducatifs à avoir déjà adopté les théories élaborées par les scientifiques et autres spécialistes reconnaissant que nous vivons à une nouvelle époque. On enseigne encore que nous vivons à l'époque de l'holocène, qui a commencé il y a environ 10 000 ans, à la fin de la dernière époque glaciaire. Le fait d'enseigner les conséquences négatives croissantes sur la Terre du comportement

humain sensibilise les étudiants à ce problème et souligne l'énorme responsabilité qui nous incombe en matière de vie en harmonie avec la nature.

40. Beaucoup d'économistes contemporains ont replacé la portée et l'extension menaçantes de l'impact humain sur la planète dans un autre contexte. L'harmonie avec la nature, du point de vue de la théorie économique, implique de prendre appui sur des fondements scientifiques et éthiques. Si l'on ignore les fondements de la physique et de l'écologie modernes, il est facile d'oublier qu'il existe des limites à la croissance. En l'absence de fondement éthique, il est facile de détourner les principes économiques. Par exemple, selon le principe de réduction de l'utilité marginale, l'atténuation de la pauvreté apporte davantage aux hommes que l'augmentation de la consommation de biens et services par les nantis. Toutefois, en l'absence de fondement éthique reflétant cette réalité, la réduction de l'utilité marginale ne pourra que conduire les fabricants (et les publicitaires) à conquérir de nouveaux marchés dans des sociétés déjà repues<sup>7</sup>.

41. À condition de reposer sur des bases solides, un système économique accordant davantage de place à l'écologie fournirait des règles claires en faveur de la durabilité. Par exemple: l'extraction de ressources renouvelables ne peut excéder les capacités de régénération; les débordements polluants ne peuvent excéder les capacités d'absorption; les fonctions écosystémiques essentielles ne peuvent être menacées ni par l'extraction ni par la pollution; et les ressources non renouvelables essentielles ne peuvent être épuisées avant que les ressources de substitution soient opérationnelles<sup>7</sup>.

42. On oublie trop souvent que la croissance économique, dans sa définition actuelle, signifie l'accroissement de la production et de la consommation globales de biens et services. Cela suppose une augmentation de la population et/ou de la consommation par habitant, qui se reflète dans l'augmentation du produit intérieur brut (PIB). Ainsi, le développement des panneaux solaires ou d'autres produits écologiques ne génère de croissance économique que si ces activités engendrent une augmentation de la production et de la consommation globales. Dans l'ensemble, la croissance économique observable par l'accroissement du PIB se réalise au travers de l'exclusion compétitive des espèces autres que les êtres humains. Nous consommons nos ressources naturelles, y compris les ressources non renouvelables, à une vitesse supérieure à leur vitesse de régénération. Cette croissance de la consommation intervient malgré les progrès technologiques et les économies d'échelle, qui ne servent qu'à préserver (voire à dépasser) les objectifs économiques, au lieu de garantir le bien-être de tous<sup>8</sup>.

43. Traditionnellement, en économie, la croissance se mesure en termes de bienfaits et sert également à mesurer la production de richesse. Par exemple, la pollution, nuisible sur le plan de l'environnement, est considérée comme un bienfait économique, du fait de l'argent dépensé pour le nettoyage et la réhabilitation de l'environnement. La pollution apparaît donc, dans le PIB, comme un indicateur positif<sup>9</sup>. Pour que nos sociétés vivent en harmonie avec la nature, il convient donc

<sup>7</sup> Joshua Farley, « Economics in Harmony with Nature and Science », deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2012 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).

<sup>8</sup> Brian Czech, « Steady State Economics for Harmonizing with Nature », deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2012 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).

<sup>9</sup> Peter G. Brown et Geoffrey Garver, *Right Relationship: Building a Whole Earth Economy* (Berrett-Koehler), 2009.

de recourir à un instrument autre que le PIB, qui n'a pas été conçu en tant qu'indicateur permettant de mesurer la dégradation de l'environnement résultant de l'activité humaine<sup>10</sup>. À cet égard, le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », reconnaît qu'il faut adopter des mesures plus larges du progrès et du bien-être, en complément du PIB, l'idée étant que les décisions prises reposent sur des informations plus complètes. Les Nations Unies s'efforceront de lancer un programme de travail dans ce domaine en faisant fond sur les initiatives existantes<sup>11</sup>.

44. De nombreux scientifiques, économistes et juristes, ainsi que des membres de la société civile, décrivent la destruction croissante des écosystèmes terrestres et appellent à un mouvement basé sur les droits en faveur de la nature, pour que nous reconnaissons que nous sommes dépendants et indissociables d'elle. Ils invitent également la société à écouter les avertissements de plus en plus terribles sur les conséquences environnementales des comportements peu judicieux de l'humanité, qui reposent sur l'hypothèse fautive que la nature lui appartient et peut être manipulée à son avantage. Ils soulignent, à cet égard, qu'il est urgent de modifier les politiques économiques destructrices qui prennent le contrôle de la nature pour accroître la richesse privée d'une minorité, au dépens de la majorité, en insistant sur le fait que l'économie doit servir l'amélioration du bien-être des êtres humains et de la Terre<sup>12</sup>.

45. Dans un tel système, les fondements juridiques, scientifiques et économiques reposeraient sur le respect de la Terre. Comme l'exprimait clairement Thomas Berry, dans sa publication « The Great Work », les êtres humains doivent tisser des relations économiques réciproques avec d'autres formes de vie, créant ainsi une solide structure de soutien mutuel, comme c'est le cas en général des systèmes de vie naturels. Berry estimait que ce type d'effort placerait l'être humain, comme de juste, au sein de la dynamique de la planète et qu'il devrait s'appuyer sur une philosophie et un système juridique garantissant la sécurité juridique du géologique et du biologique, au même titre que les composantes humaines de la communauté terrestre.

46. L'un des principaux défis de la création d'un système de gouvernance mondiale basé sur l'état de droit écologique réside dans la stimulation d'une nouvelle démocratie selon laquelle les individus et les groupes se saisissent de leur citoyenneté écologique dans le monde et agissent de façon responsable, afin de respecter les fonctionnements complexes du système terrestre. Une telle démocratie permettrait de reconnecter l'homme aux fondements écologiques qui sont à l'origine

<sup>10</sup> Voir A/65/314, résolutions 65/164 et 66/204.

<sup>11</sup> Résolution 66/288, par. 38.

<sup>12</sup> Vandana Shiva, discours sur l'Harmonie avec la nature, lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable; Peter G. Brown, « The Commonwealth of Life: Economics and Politics for a Flourishing Earth » (Black Rose Books), 2007; Cormac Cullinan, « Governing People for Earth: The Challenge of the Twenty-first Century », premier échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2011 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)); Riane Eisler, « The Real Wealth of Nations: Creating an Economics of Partnership », premier échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2011 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)); Linda Sheehan, Earth Law Center (<http://earthlawcenter.org>); Global Alliance for the Rights of Nature ([www.therightsofnature.org](http://www.therightsofnature.org)).

de son existence et de maintenir ces connexions en bon état de fonctionnement sur le long terme.

47. Jusqu'à présent, la théorie classique sur le fonctionnement conventionnel de l'économie (accroissement de la richesse monétaire, de l'offre et de la demande, de la dynamique du marché et des incitations financières, par exemple) a laissé de côté la compréhension scientifique fondamentale du fonctionnement du système terrestre dont dépend l'économie mondiale.

48. Nous devons évoluer pour soutenir l'« organisme terrestre », terme inventé il y a 200 ans par Alexander von Humboldt pour expliquer que les hommes sont intimement rattachés aux richesses de la nature et pour les inciter à jouer un rôle plus important au sein de l'organisme terrestre, mais sans lui nuire.

49. Il importe de souligner à quel point la théorie économique néoclassique est néfaste pour le développement durable et les efforts visant à parvenir à l'harmonie avec la nature. En effet, l'obsession de la rentabilité peut réellement compromettre le développement durable, du fait d'une consommation et d'une production non durables. En outre, cette obsession est continuellement renforcée par l'utilisation de techniques d'exploration du subconscient. Citons, par exemple, les applications commerciales de la psychologie du consommateur, spécialisation scientifique qui étudie comment nos pensées, croyances, sensations et perceptions influencent nos actes d'achat et nos recours aux biens et services.

50. De manière formelle, on peut définir la psychologie du consommateur comme étant « l'étude des individus, groupes ou organisations et des processus qu'ils utilisent pour sélectionner, se procurer, utiliser et éliminer des produits, services, expériences ou idées afin de satisfaire leurs besoins, ainsi que l'étude des effets de ces processus sur le consommateur et la société »<sup>13</sup>. L'étude du comportement des consommateurs associe des éléments de psychologie, de sociologie, d'anthropologie sociale et d'économie. Elle s'intéresse aux caractéristiques des consommateurs individuels, telles que les variables démographiques et comportementales, pour tenter de comprendre les besoins. Elle s'efforce également d'évaluer l'influence de la famille, des amis, des groupes de référence et de la société en général sur le consommateur.

51. Pour aider les fabricants à comprendre les réactions des consommateurs face à leurs produits, le neuromarketing, qui étudie les réactions du cerveau aux publicités, aux marques et autres messages inondant notre société, gagne du terrain. Le neuromarketing s'appuie sur la technologie médicale, notamment l'imagerie par résonance magnétique, utilisée pour générer des images des structures corporelles internes et détecter les fréquences électriques émises par le cerveau. De nos jours, on l'utilise pour étudier la réaction du cerveau à différents stimuli visuels, dans le cadre de la conception de produits de consommation<sup>14</sup>.

52. L'intérêt de ces techniques de marketing réside dans le fait que le cerveau ne consacre que 2 % de son énergie à l'activité consciente, le reste étant largement consacré à l'inconscient. Les spécialistes du neuromarketing estiment que les méthodes classiques de marketing, telles que les études de consommation et les réunions de consommateurs, ne peuvent être qu'imprécises, les participants étant

---

<sup>13</sup> <http://psychology.about.com/od/branchesofpsychology/a/consumer-psychology.htm>.

<sup>14</sup> <http://www.pbs.org/wgbh/pages/frontline/shows/persuaders/etc/neuro.html>.

incapables de formuler les impressions inconscientes qui créent chez eux le désir de certains produits.

53. La question technologique qui caractérise notre époque n'est pas tant la création de savoir-faire que l'identification prudente du « savoir quoi » (évaluation des différents choix technologiques possibles) et du « savoir pourquoi » (analyse participative des besoins socioéconomiques et environnementaux que la technologie doit satisfaire). Il conviendrait de réintégrer la politique sociale aux questions socioéconomiques et environnementales, afin d'être en mesure de sélectionner les questions nécessitant un apport technologique et les principes de base devant guider nos décisions. L'humanité dans son ensemble peut-elle véritablement se permettre de réaliser de grosses dépenses en recherche-développement pour améliorer les biens de consommation? Ou notre puissance technologique devrait-elle servir à restaurer l'harmonie avec l'atmosphère, l'hydrosphère et la biosphère? De telles questions ont à voir avec la technologie et l'estimation des risques, domaine intimement lié à l'économie de l'environnement<sup>15</sup>.

54. En dépit des nombreuses contraintes imposées par le système économique actuel, qui nous empêchent de nous mobiliser pleinement en faveur du développement durable, nombreux sont ceux, de tous horizons, qui, dans le monde entier, s'efforcent de faire passer le message selon lequel il faut abandonner la société d'hyperconsommation actuelle, pourtant largement encouragée et vantée, qui est au cœur de notre système économique mondial. En effet, plusieurs autres planètes seraient nécessaires si les 9 milliards d'habitants attendus en 2050 devaient avoir un mode de vie identique au notre. Il nous faut donc largement redéfinir et transformer nos vies pour mettre fin aux atteintes que nous infligeons à la Terre et à nous mêmes et œuvrer à la réalisation d'un bien-être global pour l'humanité et la planète. Comme le disait Mahatma Gandhi, « la Terre fournit assez pour subvenir aux besoins de tous, mais non à la cupidité de tous ».

55. Pour parvenir à l'harmonie avec la nature, il convient donc de penser différemment et d'opérer un important changement culturel. Les souffrances, la faim, la pauvreté et la violence qui émaillent le monde d'aujourd'hui sont souvent symptomatiques de la théorie actuelle de la domination. Associée à notre technologie extrêmement développée, cette théorie nous mène au delà des capacités du système terrestre et cela n'est tout simplement pas tenable<sup>16</sup>.

56. Les scientifiques et intellectuels des différentes branches des sciences humaines prévoient que, sauf catastrophe mondiale, l'homme restera une importante force environnementale dans un avenir prévisible. Il lui reste à accomplir une tâche redoutable : les sociétés du monde entier doivent abandonner leur mode de vie ravageur et revoir leurs processus de gouvernement destructeurs. Il faudra pour cela que l'homme modifie son comportement à tous les niveaux, y compris au niveau des structures destinées à empêcher l'humanité de se tourner vers le développement durable. La transformation de l'humanité passe par l'instauration d'une culture fonctionnant avec la Terre, et non contre elle, de façon à ce que nous puissions vivre véritablement en harmonie avec la nature.

<sup>15</sup> Pat Mooney, « Who Will Control the Green Economy », deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2012 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).

<sup>16</sup> Riane Eisler, « The Real Wealth of Nations: Creating an Economics of Partnerships », premier échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2011 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).

#### IV. Fondement éthique de la relation entre l'homme et la Terre

57. La situation actuelle est parfaitement résumée dans les propos de l'écrivain Thomas Berry : « Au XX<sup>e</sup> siècle, la gloire de l'homme est devenue la désolation de la Terre. Aujourd'hui, la désolation de la Terre est en train de devenir la destinée de l'homme. Désormais, toutes les institutions, toutes les professions, toutes les activités et tous les programmes humains seront évalués selon qu'ils empêchent, ignorent ou encouragent une relation réciproque homme-Terre. »<sup>17</sup>

58. Les spécialistes nous enseignent qu'il est temps de passer d'un système économique néoclassique, constamment réaffirmé sur la base d'hypothèses peu scientifiques sur la dynamique des systèmes de marché dérivant de la théorie économique néoclassique, à un système économique ancré sur la science des relations réciproques étroites entre l'homme et les systèmes environnementaux.

59. Cette nouvelle approche économique doit être enseignée en se basant sur un nouveau système de valeurs qui reconnaît implicitement que la valeur suprême est la préservation et la protection de la santé des écosystèmes qui permettent la vie sur Terre.

60. Les découvertes scientifiques récentes soulignent la nécessité de bien prendre en compte les conséquences globales à long terme des activités humaines sur le système terrestre qui constitue la structure environnementale permettant la vie. En outre, la science admet et nous enseigne que le système terrestre est caractérisé par des réactions non linéaires et des interactions complexes entre la biosphère vivante, notamment les espèces et les écosystèmes, et les processus physiques.

61. Il est admis que le système climatique n'est pas qu'un phénomène atmosphérique, puisqu'il implique des échanges de gaz et d'énergie entre l'atmosphère, les océans, les blocs continentaux et la lithosphère. Les écosystèmes de paysages et les cours d'eau, tout en fournissant un grand nombre des conditions et ressources nécessaires à la vie sur Terre, notamment l'eau douce et les sols fertiles, sont également étroitement liés aux processus et au changement climatique à l'échelle mondiale.

62. La protection des systèmes planétaires permettant la vie relève clairement d'une nouvelle catégorie de biens et services définis par la science, qui appellent un nouveau type de gouvernance. Il est indispensable qu'une telle gouvernance repose sur des critères autres que les critères de marché.

63. Les scientifiques et les spécialistes de divers domaines, dont la physique, l'économie, le droit, la sociologie, la finance et la gouvernance, admettent que, globalement, notre système éducatif repose toujours sur des hypothèses dépassées selon lesquelles la Terre constitue une ressource pour notre système économique actuel. De même, nos convictions et principes éthiques reposent souvent, à tort, sur l'idée que les hommes sont les maîtres de la vie sur Terre, et non qu'ils en font partie intégrante. Cela ne signifie pas qu'il faut abandonner ou mettre au rebut toutes nos convictions morales, mais cela doit nous inciter à les analyser, les adapter et les réenvisager, comme cela a été fait au fil des siècles pour les hypothèses scientifiques.

---

<sup>17</sup> Thomas Berry, « Le rêve de la terre » (Sierra Club), 1988.

64. En 1500, les scientifiques européens partageaient une certitude : le soleil et les planètes tournaient autour de la Terre. C'est ce que l'on avait appris à la population et tous les textes sur l'astronomie le confirmaient. La Terre était alors perçue comme étant au centre de l'univers, aussi bien d'un point de vue scientifique que métaphorique. En 1512, Copernic a découvert que la Terre, longtemps considérée comme le centre immobile de l'univers, tournait autour du soleil.

65. Au fil des découvertes scientifiques, la pensée a évolué de manière significative, passant d'une approche réductionniste à une approche globale de l'observation, de la perception et de l'étude du système terrestre et du rôle des êtres humains dans l'univers. Les scientifiques ont su discerner, sélectionner et s'appuyer sur les découvertes du passé qui ont aidé l'homme à comprendre l'univers et le rôle qu'il y joue; ils ont également pu établir que l'humanité, loin d'appartenir à un système distinct constitué d'éléments disparates, est une partie d'un tout intégré.

66. Quant au système économique actuel, les constatations scientifiques montrent que le profit à lui seul ne suffit pas à régir l'humanité et le système terrestre. En effet, notre système économique n'a réussi ni à venir à bout de la pauvreté, qui touche plus d'un milliard de personnes de par le monde, ni à garantir une répartition équitable des biens et services, pas plus qu'il n'a correctement pris soin du système terrestre. Il convient donc de mettre en pratique les constatations scientifiques pour transformer la théorie économique, afin qu'elle s'attaque aux problèmes sociaux et environnementaux urgents.

## V. Conclusion

67. Le moment est venu de penser différent pour élaborer un système économique centré sur la Terre et intégrant les progrès scientifiques du siècle dernier. Il faut un nouveau système économique apte à discerner, adopter et faire fond sur les domaines et pratiques permettant à l'homme de créer une société durable.

68. Ce nouveau système économique devra être centré sur un profond respect de la Terre, dont dépend l'humanité. En effet il est temps de rendre à la Terre tout ce qu'elle nous a apporté.

69. Comme le disait Vaclav Havel, « Seule la compréhension par l'homme de sa place dans l'univers permettra le développement de nouveaux modèles de comportements, échelles de valeurs et objectifs de vie, et c'est ainsi qu'il deviendra possible de donner un nouvel esprit et une nouvelle signification à certains traités, réglementations et institutions ».

70. De nombreux scientifiques, intellectuels, avocats spécialisés en droit de l'environnement, militants politiques, artistes et citoyens vont pouvoir relayer, illustrer et développer les réflexions contenues dans le présent rapport. Elles invitent à concevoir la nature comme l'ensemble des substances vivantes et non vivantes qui constituent la biosphère, l'habitat de toute vie. Elles nous incitent à cesser de considérer la nature comme un stock de ressources pour alimenter l'économie mondiale et à commencer à la percevoir comme un élément d'un système écologique intégré, ayant ses origines et existant dans un univers infini<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Barbara Baudot, discours du Triglav Circle sur l'Harmonie avec la nature, novembre 2011 ([www.triglavcircleonline.org](http://www.triglavcircleonline.org)).

71. Bien que les scientifiques soient doués d'une grande perspicacité quant à la réalité physique du monde qui nous entoure, ils ne sont toutefois capables de prévoir qu'une fraction du comportement de la nature. L'humilité résultant de la reconnaissance que notre compréhension du monde ne recouvre qu'une maigre fraction de l'étendue réelle de la vie et de l'univers redonne un sens aux considérations passées sur l'importance de cette « lueur de réalité », qui se rapporte à notre bien-être et notre avenir sur la planète. Mais de brefs aperçus de la réalité, la crainte qu'ils inspirent et le respect qu'ils font naître valent mieux que l'ignorance et devraient nous donner de bonnes raisons de vivre en conformité avec la nature qui entoure toutes les créatures vivantes<sup>18</sup>.

72. Pour reprendre les propos du chef indien Seattle (1780-1866), défenseur de la responsabilité écologique : « Nous oublions souvent que ce n'est pas l'homme qui a tissé la trame de la vie : il en est seulement un fil. Tout ce qu'il fait à la trame, il le fait à lui-même ». Notre planète a une histoire et elle est complexe; il a fallu des centaines de millions d'années à la nature et à l'humanité pour créer le cadre accueillant dont nous jouissons aujourd'hui. La croissance exponentielle de la puissance technologique associée à l'explosion démographique mondiale et à des schémas de consommation et de production non durables engendrent des défis sans précédent pour notre environnement<sup>19</sup>.

73. Nous nous trouvons à un moment critique où notre savoir, nos pouvoirs et notre nombre ont causé de sérieux dommages à l'environnement. C'est la préservation de l'habitabilité de notre monde qui est en jeu et la diplomatie a un rôle historique à jouer<sup>19</sup>. L'humanité doit se situer dans l'univers et définir une nouvelle trajectoire pour son avenir.

## VI. Recommandations

74. **Les lourdes conséquences des activités humaines sur le système terrestre sont largement reconnues par les Nations Unies, la communauté scientifique internationale, les grands groupes et d'autres acteurs concernés, de part et d'autre de la planète. Sur la base de ce débat, des échanges de vues de l'Assemblée générale sur l'harmonie avec la nature, du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons », et de la présente analyse, les États Membres souhaiteront peut-être tenir compte des recommandations suivantes :**

a) **S'inspirer de l'approche « Harmonie avec la nature » ci-exposée pour concevoir leurs actions en matière de développement durable, à tous les niveaux;**

b) **Garantir que la prise de décisions en matière de développement durable tient compte des conclusions scientifiques actuelles concernant les effets de l'humanité sur le système terrestre;**

<sup>19</sup> Owen Gingerich, « The Harmony of Nature », deuxième échange de vues sur l'harmonie avec la nature, avril 2012 ([www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)).



c) **Mettre davantage en avant, au moyen du site Web « Harmonie avec la nature », les travaux entrepris conformément au paragraphe 40 du document « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288), afin d'adopter des approches globales et intégrées du développement durable, qui conduiront l'humanité à vivre en harmonie avec la nature et nous inciteront à agir pour rétablir la santé et l'intégrité des écosystèmes terrestres.**

---